

Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE
EN UN SEUL LOT DE VENTE

D'UN STUDIO (bâtiment A, appartement A0/11 au rez-de-chaussée)
et D'UN EMPLACEMENT DE PARKING

Dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété
dénommé « Le Campus II », sis à MARSEILLE (13014),
6, Traverse du Château Vento
cadastré section 893 E n° 204, pour 53 a 32 ca,

MISE A PRIX : QUINZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (15.400,00 €)

VISITE LE JEUDI 27 JUIN 2024 DE 10 H 30 A 11 H 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 10 JUILLET 2024 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
Salle n° 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE
(13014), 6, Traverse du Château Vento, dénommé
« Le Campus II »,
Cadastré section 893 E, numéro 204, lieudit
Traverse du Château Vento, pour 53 a 32 ca,

Le lot numéro SOIXANTE-DIX (70) :

Un studio situé au rez-de-chaussée du bâtiment
A, portant le numéro AO/11 sur le plan annexé
au règlement de copropriété, comprenant un
hall, un séjour avec kitchenette, une salle d'eau
avec water-closet, une terrasse de 6,97 m²,

Et les 50/10.000èmes indivis des constructions,
Et les 108/1.000èmes des parties communes
spéciales au bâtiment A.

**Le lot numéro DEUX CENT QUARANTE-
SIX (246) :**

Un emplacement de parking extérieur portant le
numéro 11 sur le plan des parkings extérieurs
annexé au règlement de copropriété,
Avec les 7/10.000èmes de la propriété du sol et
des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un
état descriptif de division et règlement de
copropriété établi aux termes d'un acte reçu
par Me CHOURAQUI, Notaire à Marseille le 3

février 1998 dont une copie authentique a été publiée au premier bureau des hypothèques de Marseille le 18 mars 1998, volume 1998P numéro 1862.

D'après le procès-verbal de description

Maître Franck MASCRET, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 17 mai 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le studio situé au rez-de-chaussée se compose d'une entrée distribuant une pièce principale avec kitchenette, une pièce d'eau avec WC et un balcon.

L'emplacement de parking est situé à gauche du portail de la résidence.

Les lieux sont occupés. La personne rencontrée sur place a précisé être en situation irrégulière sur le territoire national.

Le syndic de la copropriété est le cabinet FONCIA MARSEILLE, rue Edouard Alexander, 13010 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **18,06 m²**.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **B-SQUARED INVESTMENTS SARL**, société à responsabilité limitée au capital de 102 000 € dument établie et existant conformément aux lois de droit du Luxembourg dont le siège est situé 9 rue Joseph Junck - 1839 LUXEMBOURG, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro d'enregistrement B261266 prise en la personne de son représentant

légal domicilié es qualité audit siège, Venant aux droits de la SAS VERALTIS ASSET MANAGEMENT (anciennement NACC), elle-même venant aux droits de la CAISSE D'EPARGNE CEPAC,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 Marseille - **Tél.: 04.13.24.13.63**

- **f.hoffmann@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 4 juin 2024.

Me Thomas D'JOURNO
Avocat